

Au cours du dernier exercice, le Bureau des passeports a réalisé de grands progrès dans l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de son organisation, de la force de son personnel et de la qualité du service dispensé au public voyageur canadien. Le Bureau a ainsi maintenu la réputation internationale qu'il s'était déjà méritée pendant de nombreuses années.

Le Bureau des passeports a entrepris de s'acquitter de son mandat en se fixant un certain nombre d'objectifs spécifiques énoncés dans le Plan d'entreprise de 1995-1996. Les mesures prises pour atteindre les divers objectifs sont

résumées dans ce chapitre

FORCE